



### Rapport du président

La réunion du 26 janvier dernier a été animée par le nouveau président du Conseil d'administration, M. Robin Blanchet. Avant la séance, il a invité M. Xavier Spratt, membre représentant des étudiants, à raconter son expérience à la simulation des travaux de l'Assemblée nationale du Québec en janvier dernier, en compagnie de quatre autres étudiants et de la professeure de science politique M<sup>me</sup> Geneviève Charron. Les étudiants du Collège se sont distingués et le Conseil les félicite.

### Rapport du directeur général

Le directeur général, M. Hervé Pilon, a informé le Conseil que le processus d'appel d'offres est amorcé pour la réalisation des travaux prévus à l'été 2016. À l'arrière du Bloc B, le centre de la petite enfance et les locaux d'enseignement en Techniques d'éducation à l'enfance seront réaménagés. À l'avant du Bloc C, des travaux toucheront la façade de la bibliothèque et des classes au troisième étage. Afin d'améliorer le confort et l'efficacité énergétique, tout le côté sud du bâtiment sera aussi rénové (changement des fenêtres, isolation et nouveau revêtement). L'octroi du contrat sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil, le 15 mars 2016.

La Salle André-Mathieu connaîtra également d'importantes transformations durant l'été. Le foyer sera refait, de nouveaux fauteuils seront installés et l'équipement audiovisuel sera renouvelé.

À la lumière des récents événements à l'étranger, le directeur général a souligné l'importance des mesures qui sont mises en œuvre par le Collège pour s'assurer que les activités internationales se déroulent dans un cadre sécuritaire.

### Grilles de cours et calendrier scolaire 2016-2017

À la suite des travaux effectués par les comités de programmes, les membres du Conseil d'administration ont adopté les grilles de cours 2016-2017.

Les grilles ont été révisées pour les programmes suivants :

- Techniques de l'informatique (420.A0);
- Gestion d'un établissement de restauration (430.B0).

Des modifications mineures ont été apportées aux grilles des programmes suivants :

- Techniques de réadaptation physique (144.A0);
- Techniques d'orthèses et prothèses orthopédiques (144.B0);
- Paysage et commercialisation en horticulture ornementale (153.C0);
- Sciences de la nature (200.B0);
- Microédition et hypermédia (412.AB);
- Arts, lettres et communication – Cinéma (500.AG);
- Danse (506.A0).

Le [calendrier scolaire 2016-2017](#), qui inclut une semaine de journées de rattrapage au cours de la session d'hiver 2017, a été adopté par le Conseil.

### Nouveaux programmes d'AEC

Dans le but d'adapter sa carte de formations aux besoins exprimés, la Direction de la formation continue et des services aux entreprises a obtenu l'autorisation du Conseil pour offrir deux nouveaux programmes menant à une attestation d'études collégiales. Le programme de Gestion immobilière est le fruit d'une collaboration avec le Cégep Garneau,

alors que celui de Développement d'applications mobiles provient d'une entente avec le Collège Ahuntsic.

### Politique sur la conduite responsable en recherche

Cette nouvelle [politique](#) institutionnelle adoptée par le Conseil confirme la volonté du Collège de développer des activités de recherche dans le plus grand respect des normes et standards reconnus. Cette politique remplace la *Politique institutionnelle sur l'intégrité dans la recherche* et la *Politique institutionnelle sur les conflits d'intérêts en matière de recherche* en intégrant et en actualisant l'approche éthique. Elle est disponible sur le site web dans la section [La recherche au Collège](#).

### Assurance qualité

Les travaux se poursuivent pour répondre aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial en matière d'assurance qualité. Le devis d'évaluation a été déposé au Conseil d'administration. Le rapport final est attendu en juin 2016.

### Sanction des études

Les administrateurs ont recommandé la sanction de 236 nouveaux diplômés d'études collégiales. Ils ont aussi été informés que 90 nouvelles attestations d'études collégiales ont été décernées.

### Règles relatives à l'admission et Règlements 17 et 18

Le document sur les règles relatives à l'admission pour la prochaine année a été déposé.

Le Conseil d'administration a aussi adopté de légères modifications aux [Règlements 17 et 18](#) sur les droits afférents et sur les droits de toute nature. La grille des montants exigés pour les différentes activités de formation a également été déposée, comme prévu, en vue d'assurer une grande transparence sur les montants que l'étudiant doit prévoir pour chacune des activités de formation, s'il y a lieu.

### Location de locaux pour la formation continue

La population de Laval continue sa forte croissance, notamment chez les jeunes, et le Collège Montmorency voit sa population étudiante augmenter d'année

en année. Pourtant, Montmorency est le collège au Québec qui répond le moins aux besoins grandissants de sa région. À peine un tiers des jeunes de Laval fréquente leur collège régional, tandis que dans les autres régions périphériques de Montréal, ce taux dépasse 60 %. La moyenne provinciale est de 75 %. Pour répondre à la demande des jeunes lavallois, Montmorency doit disposer d'espaces additionnels, notamment de salles de classe et de locaux pour tous les services aux étudiants et pour les enseignants.

Par ailleurs, la Direction de la formation continue et des services aux entreprises connaît une forte croissance. De fait, avec la francisation, la formation continue nécessite 28 classes. La direction du Collège et le Comité exécutif en sont donc venus à la conclusion qu'il est nécessaire de louer des espaces à l'extérieur du Collège pour la formation continue, afin de répondre aux besoins immédiats et de s'assurer de pouvoir mettre fin au contrat de location des modulaires en décembre 2016 comme prévu.

Le Conseil d'administration a approuvé le principe de cette location externe à proximité du Collège. Dès l'été 2016, de nombreuses activités de la formation continue se dérouleront dans des locaux loués, libérant ainsi des espaces dans le Collège pour les cours de l'enseignement régulier. La location sera autofinancée par les activités de la formation continue et par les économies sur la location des modulaires. Le Comité exécutif finalisera le projet de location en s'assurant de faire le meilleur choix parmi trois propositions. Un rapport sera fait au Conseil d'administration le 15 mars 2016.